

## Zoom : Sécuriser vos réunions

Lorsque vous programmez une réunion en vidéoconférence, il convient de respecter quelques règles visant à sécuriser l'accès à vos salles.



**Mettez en place une salle d'attente ET un code secret** (inclus dans le lien de l'invitation il permet de rejoindre la réunion en un seul clic sans avoir à saisir le code).

*C'est le paramètre par défaut pour la programmation des réunions.*

**Ne communiquez jamais votre ID de réunion sur le web ou les réseaux sociaux.**

Ne communiquez pas une invitation à une réunion Zoom en dehors des espaces de travail sécurisés de l'université (ENT, messagerie professionnelle) : pas de site Internet, pas de blog, etc.



**Utilisez des ID de réunion différents en « programmant » vos réunions.**

Limitez l'usage de votre ID de réunion personnel (qui ne change jamais) aux réunions de dernière minute (« instantanées »).

**Pour prévenir le harcèlement : vous pouvez désactiver les discussions par chat privé (1:1)** pendant les réunions dans les paramètres généraux. Les discussions publiques restent ouvertes.



Nous vous invitons à prendre connaissance du guide de sécurité disponible sur le blog d'UT2J :

[https://blogs.univ-tlse2.fr/covid19-ut2j/files/2020/11/Numerique\\_Securiser-les-reunions-Zoom.pdf](https://blogs.univ-tlse2.fr/covid19-ut2j/files/2020/11/Numerique_Securiser-les-reunions-Zoom.pdf)

